



KPMG S.A.
Centre
14 Avenue des Droits de l'Homme
CS 43034
45030 ORLEANS Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)2 38 24 95 60
Télécopie : +33 (0)2 38 24 95 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Chambre Régionale
de Métiers et de l'Artisanat
du Centre-Val de Loire**

28, rue Faubourg Bourgogne - 45000 Orléans

Ce rapport contient 15 pages

Référence : AR eb

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Centre
14 Avenue des Droits de l'Homme
CS 43034
45030 ORLEANS Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)2 38 24 95 60
Télécopie : +33 (0)2 38 24 95 70
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire

Siège social : 28, rue Faubourg Bourgogne - 45000 Orléans

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la trésorière. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la chambre à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements principaux de l'exercice » relatif à la consolidation des comptes du Conseil de la Formation dans les comptes de la Chambre Régionale de Métiers, conformément au référentiel comptable 2016 du réseau des chambres de métiers.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la prise en compte des subventions à recevoir et à reverser aux Chambres départementales, dans le cadre des activités normales et courantes exercées par la Chambre Régionale consulaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans, le 9 juin 2017

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.



Benoit Blais
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF	Exercice 2016		Exercice 2015
	Brut	Amortissement	
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Droit au bail			
Autres	271 671,28 €	161 833,31 €	109 837,97 €
Avances et acomptes			154 189,08 €
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériel et outillage à caractère pédagogique			
Autres	97 976,16 €	77 708,21 €	23 747,25 €
Immobilisations corporelles en cours	9 000,00 €		5 148,00 €
Avances et acomptes			
Dépréciation des immobilisations (amortissement pour ordre)			
Soins total	378 647,44 €	239 541,52 €	183 084,33 €
Immobilisations financières			
Participations et autres formes de participation			
Autres			667,72 €
TOTAL I			183 752,05 €

BILAN ACTIF	Exercice 2016		Exercice 2015
	TOTAL II	TOTAL III	
Stocks			
Créances			
Avance sur acquisition Immobilisation			
Clients et comptes rattachés	621 396,55 €		280 917,25 €
Personnel et comptes rattachés	301,83 €		58,02 €
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	725 648,97 €		421 726,40 €
Etat et autres collectivités publiques	13 757,08 €		57,13 €
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement	34 935,40 €		204 935,40 €
Disponibilités			
Caisse	881 660,92 €		1 161 070,50 €
Comptes courants	887 879,53 €		
Compte courant Conseil Formation			
REGULARISATIONS			
Charges constatées d'avance	44 578,35 €		39 656,51 €
TOTAL II	3 210 158,63 €		2 108 421,21 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des obligations			
TOTAL GENERAL ACTIF (I+II+III+IV)	3 349 932,27 €		2 292 173,26 €

BILAN PASSIF	Exercice 2016	Exercice 2015
CAPITAUX PROPRES		
Apports		
Dotation initiale	300 000,00 €	300 000,00 €
Dons et legs en capital		
Affectation		
Réserves		
Autres réserves (réserves facultatives)	39 636,74 €	39 636,74 €
Dépréciation de l'actif (à déduire)		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	584 216,36 €	400 938,65 €
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	-146 247,15 €	25 306,39 €
Subventions d'investissement	212 463,11 €	212 463,11 €
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	-135 256,83 €	-64 435,79 €
TOTAL I	854 812,23 €	913 909,10 €

BILAN PASSIF	Exercice 2016	Exercice 2015
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	124 740,13 €	40 030,94 €
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
TOTAL II	124 740,13 €	40 030,94 €
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	60 517,26 €	100 286,26 €
Avances de l'Etat et autres collectivités territoriales		
Comptes courants créditeurs		
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs	1 296 573,71 €	1 109 828,82 €
Fournisseurs d'immobilisations		
Personnel et comptes rattachés	2 947,29 €	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	318 651,12 €	115 092,34 €
Etat et autres collectivités publiques		8 593,00 €
Autres dettes	168 384,47 €	52,80 €
Conseil de la formation - Excédent à reverser au Trésor Public	518 926,06 €	
REGULARISATIONS		
Produits constatés d'avance	4 380,00 €	4 380,00 €
TOTAL III	2 370 379,91 €	1 338 233,22 €
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	3 349 932,27 €	2 292 173,26 €

Groupe de comptes	Intitulé des comptes	Réalisations 2015	Budget Rectifié 2016	Réalisations 2016			Réalisations 2016					
				Conseil Formation	Fonctionnement CRMA	Consolidé net	Budget propre consolidé CRMA 2016	Budget propre consolidé CRMA 2015	Conseil Formation	Flux entrants Flux sortants		
	PRODUITS d'EXPLOITATION											
706-708	Prestations de services	240 895,44 €	508 348 €		666 120,82 €	666 120,82 €	17 800 €	22 449,88 €	1 870,26 €	8 046,36 €	1 870,26 €	643 670,94 €
741	Subventions d'exploitation - Etat	175 000,00 €	175 000 €		1 217 800,62 €	1 217 800,62 €	16 365 €	15 986,00 €	474 876,19 €	474 876,19 €	6 225,41 €	159 014,00 €
744	Subventions d'exploitation - Collectivités	1 205 582,25 €	1 223 583 €		1 217 800,62 €	1 217 800,62 €	110 068 €	129 407,55 €	399 725,32 €	399 725,32 €	79 672,47 €	1 088 393,07 €
748	Subventions d'exploitation - Autres	551,87 €	5 000 €		88 039,41 €	88 039,41 €	55 €	15 241,97 €				72 797,44 €
757	Taxe pour frais de CR/MA	6 993 045,15 €	7 154 065 €		6 854 065,00 €	6 854 065,00 €	1 121 529 €	1 140 755,00 €				5 713 310,00 €
757	TFCMA Report. exercices antérieurs	93 000,00 €			0,00 €	0,00 €	93 000 €					
757	Contribution départementale	1 407 768 €	1 407 768 €		1 522 886,00 €	1 522 886,00 €						1 522 886,00 €
757	Contribution départementale ME		133 768,52 €		133 768,52 €	133 768,52 €						133 768,52 €
758	Produit gestion Collecte TA	38 497,28 €	0 €		0,00 €	0,00 €	38 497 €					
758	Autres produits	79 960,51 €	76 000 €		80 328,93 €	80 328,93 €	2 248 €	2 948,73 €				77 390,20 €
777	Subventions vides au CR	62 197,76 €	68 000 €		70 821,04 €	70 821,04 €	62 198 €	70 821,04 €				
781	Reprise sur provisions	31 760,07 €	40 030 €		40 030,94 €	40 030,94 €	31 760 €	40 030,94 €				
791	Transfert de charges	76 156,43 €	0,00 €		108 546,97 €	108 546,97 €						
	TOTAL des PRODUITS d'EXPLOITATION	8 906 831,76 €	10 775 322 €		10 849 861,28 €	10 849 861,28 €	1 656 654,52 €	1 437 641,11 €	1 656 654,52 €	1 656 654,52 €	7 754 565,65 €	7 754 565,65 €
	CHARGES d'EXPLOITATION											
606	Achats fournitures	6 851,54 €	12 500 €		9 448,23 €	9 448,23 €	1 870,26 €	9 448,23 €				6 851,54 €
610	Services extérieurs	525 095,00 €	498 965 €		496 490,25 €	497 250,38 €	6 225,41 €	496 490,25 €				518 567 €
620	Autres services extérieurs	290 516,48 €	445 222 €		403 152,27 €	403 890,37 €	79 672,47 €	399 725,32 €				277 869 €
630	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	500 €		0,00 €	0,00 €						
641	Rémunération du personnel	750 865,48 €	1 032 483 €		1 152 121,15 €	1 157 247,72 €	5 624,94 €	5 16 235,35 €				555 714,96 €
63-645	Charges sociales											
651	Redevances conces. Licences, logiciels	225,00 €	2 500 €		7 396,25 €	7 396,25 €	225 €	7 396,25 €				
653	Vacations élus	55 357,42 €	48 000 €		49 704,02 €	49 704,02 €	1 929,25 €	47 774,77 €				1 929,25 €
654	Créances irrécouvrables	2 810,00 €	0 €		0,00 €	0,00 €	2 810 €					
655	URSSAF Elus	14 000 €	14 000 €		15 103,90 €	15 103,90 €	12 823 €	15 103,90 €				963 894,61 €
65611	Reversement CF Gestion des entreprises	1 395 931 €	1 395 931 €		963 894,61 €	963 894,61 €						14 150,50 €
65613	CF Formation des Elus	15 000 €	15 000 €		14 150,50 €	14 150,50 €						7 900,00 €
65614	Formation SPI	12 500 €	12 500 €		7 900,00 €	7 900,00 €						25 585,39 €
657	Actions de sensibilisation											518 926,06 €
65	Reversement au Trésor public											3 132,00 €
657	Elections											1 268 570,71 €
657	Subventions autres	1 203 226,62 €	1 185 200 €		1 268 570,71 €	1 268 570,71 €						30 000 €
657	Subventions CMAD (DA sup.)											30 000,00 €
65620	Participation res. Fonct. CMAD	5 761 520,00 €	5 965 557 €		5 693 310,00 €	5 693 310,00 €						20 000,00 €
658	Péréquation	20 000,00 €	20 000 €		20 000,00 €	20 000,00 €						20 000,00 €
6572	Reversements DEVECO	158 834,00 €	159 014 €		159 014,00 €	159 014,00 €						159 014,00 €
6588	Autres participations	35 215,33 €	11 000 €		8 140,00 €	8 140,00 €						87 955,98 €
680	Dotation aux amortissements+provisions	117 973,81 €	164 000 €		217 775,62 €	217 775,62 €	117 974 €	129 819,64 €				1 625 778,89 €
	TOTAL des CHARGES d'EXPLOITATION	8 929 000,68 €	10 982 372 €		11 020 594,32 €	11 020 594,32 €	1 625 778,89 €	1 640 249,78 €	1 625 778,89 €	1 625 778,89 €	7 754 565,65 €	7 754 565,65 €
	RESULTAT d'EXPLOITATION	-22 168,92 €	-207 050 €		-171 733,04 €	-171 733,04 €	-22 147 €	-202 608,67 €	-22 147 €	-202 608,67 €	30 875,63 €	0,00 €
	Produits financiers	9 445,24 €	8 000 €		8 059,38 €	8 059,38 €	9 445 €	8 059,38 €				0,00 €
	Charges financières	642,83 €	950 €		944,12 €	944,12 €	643 €	944,12 €				0,00 €
	RESULTAT FINANCIER	8 802,42 €	7 050 €		7 115,26 €	7 115,26 €	8 802 €	7 115,26 €	8 802 €	7 115,26 €	0,00 €	0,00 €
	RESULTAT COURANT	-13 344,50 €	-200 000 €		-164 617,78 €	-164 617,78 €	-13 345 €	-195 493,41 €	-13 345 €	-195 493,41 €	30 875,63 €	0,00 €
	Produits exceptionnels	257 839,17 €	0 €		286 644,73 €	286 644,73 €	53 414 €	20 606,91 €				266 037,82 €
	Charges exceptionnelles	219 188,28 €	0 €		268 274,10 €	268 274,10 €	14 765 €	2 236,38 €				266 037,82 €
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	38 650,89 €	0 €		18 370,63 €	18 370,63 €	38 651 €	18 370,63 €	38 651 €	18 370,63 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL des PRODUITS	9 174 138,17 €	10 783 322 €		11 143 565,39 €	11 143 565,39 €	1 656 654,52 €	1 466 307,40 €	1 656 654,52 €	1 656 654,52 €	8 020 603,47 €	8 020 603,47 €
	TOTAL des CHARGES	9 148 831,78 €	10 983 322 €		11 200 812,54 €	11 200 812,54 €	1 625 778,89 €	1 643 480,18 €	1 625 778,89 €	1 625 778,89 €	8 020 603,47 €	8 020 603,47 €
	Résultat	25 306,39 €	-200 000 €		-146 247,15 €	-146 247,15 €	25 306 €	-177 122,78 €	25 306 €	-177 122,78 €	30 875,63 €	0,00 €



***Chambres de Métiers
et de l'Artisanat***

Région Centre-Val de Loire

Annexe des comptes annuels de
l'exercice clos le
31 décembre 2016

Table des matières

1	Faits majeurs	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	4
2	Informations relatives au bilan	6
2.1	Actif	6
2.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	6
2.1.2	Créances	6
2.2	Passif	7
2.2.1	Variation des fonds propres CRMA	7
2.2.2	Provisions pour risques et charges	7
2.2.3	Dettes financières	7
2.2.4	Autres dettes	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
4	Autres informations	9
4.1	Engagements financiers	9
4.2	Effectif moyen	9
4.3	Engagements pris en matière de retraite	9

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

- Pour respecter le référentiel comptable du réseau d'Es Chambres de Métiers, les comptes 2016 doivent être consolidés avec ceux du Conseil de la Formation (CF).

Les comptes du CF sont validés par un comptable public qui assure également les règlements des formations aux demandeurs (artisans ou Chambre de Métiers).

Pour 2016, les contributions perçues s'élèvent à 1.656.654,52 €, les reversements aux entreprises ou CMAD à 1.012.530,50 €.

Du fait de règles propres au fonctionnement des CF, compte tenu de la situation de trésorerie au 31/12/2016 et donc de fonds restant inutilisés, le CF a reversé au Trésor public 518.926,06 €.

La CRMA engage des charges pour le fonctionnement du CF, notamment des frais de personnel, frais qui lui sont refacturés. En 2016, ces charges se sont élevées à 108.546,97 € ; elles sont neutralisées dans les comptes consolidés.

Après prise en compte de tous ces frais de fonctionnement, l'année 2016 dégage un excédent de 30.875,63 €.

- La TFCMA est perçue par la CRMA. Le droit additionnel fait l'objet d'une convention signée avec la préfecture de Région. Il a été voté à hauteur de 90% pour 2016. Chaque CMAD ainsi que la CRMA a motivé ses demandes au titre du droit additionnel dé plafonné (30%). En fin d'année, chaque demande doit être justifiée.

Les effectifs transmis par la DRFIP font état de 34.097 entreprises dites « classiques » (contre 33.451 en 2015).

Néanmoins, la Région Centre Val de Loire a subi un écrêtement, décision unilatérale de l'Etat, sur les reversements de TFCMA réduisant la ressource à 6.854.065 € (sur un calcul théorique de 7.191.057 €).

- Sur cette collecte écrêtée de 6.854.065 €, 5.713.310 € ont été reversés aux CMAD.
- Afin de ne pas faire supporter cet écrêtement aux seules CMAD, le budget rectifié 2016 avait été présenté en déséquilibre de 200.000 €. Le résultat final 2016 s'inscrit à - 177.122,78 €.
- La CRMA a également reçu, en 2016, au titre de la Taxe pour frais des micro entreprises collectées par les URSSAF en 2015 une somme de 266.037,82 €, somme intégralement reversée aux CMAD au prorata du stock de micro entreprises au 01/01/2015. Ces mouvements sont comptabilisés en éléments exceptionnels.
- La CRMA en 2016 n'est plus collecteur de Taxe d'apprentissage.

- Les subventions perçues par la Chambre régionale et intégralement reversées aux chambres départementales ont été comptabilisées en comptes de produits et de charges. Ces conventions concernent essentiellement :

○ PCP (Pacte de continuité professionnelle)	520.000,00 €
○ Développeurs Apprentissage	159.362,84 €
○ Stages longs Créateurs	353.830,23 €
○ Soirée de la Qualification	25.200,00 €
○ Usine du Futur	30.000,00 €

- Mouvements de personnel et réorganisation :

- Transferts de personnel des fonctions support des CMADs vers la CRMA:

Dans le cadre de la mutualisation des fonctions support, les agents des services communication et comptabilité ont été transférés à la CRMA au 1^{er} octobre 2016 soit 19 personnes. L'effectif de la CRMA passe ainsi de 13 à 32 salariés.

Le coût salarial de ces agents transférés est refacturé aux CMAD au prorata des éventuelles mises à disposition.

L'effectif « réel » est de 11,4 équivalents temps plein au 31/12/2016.

Nouveauté : une comptable de la CMA de l'Indre sera chargée des achats (gestion des appels d'offres...) pour la Région.

Il convient d'y ajouter les mises à disposition.

- Mises à disposition

- CMA du Loiret : le secrétaire général (50%) à partir de février 2016
- CMA d'Eure-et Loir : le Directeur économique (40%)
- CMA du Loiret : le Directeur Formation (40%)

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de l'Artisanat et de l'arrêté ministériel daté du 20 décembre 2012 qui fixe les modalités d'application du nouveau référentiel comptable applicable dans tout le réseau des CMA à compter du 1^{er} janvier 2012.

Provision pour Départ à la retraite

La CRMA a comptabilisé une dotation aux provisions pour départ à la retraite, imposée par le nouveau référentiel comptable applicable à l'ensemble du réseau des CMA. Figure en reprise sur provision la dotation 2015.

L'indemnité est égale à 30 points d'indice (actuellement 5,21 €) par année d'ancienneté avec un minimum de dix années et un maximum de trente.

Montants inscrits en 2016 :

	Dotation 2016	Reprise 2016 (calcul au 31/12/2015)
CRMA	124.740,13 €	40.030,94 €

L'incidence sur le résultat est moindre puisqu'est comptabilisée en compte de produits la fraction de cette provision concernant le personnel transféré et remis à disposition (soit 87.955,98 €).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévu de chaque bien :

Immobilisations incorporelles	3 ans
Matériels informatiques :	3 ans
Matériel de bureau :	3-5 ans
Mobilier de bureau :	10 ans
Autres immobilisations corporelles :	5 ans

	31/12/2015	Entrées	Sorties	31/12/2016
Immo. incorp. : licences-Mutualisat°	201.363	45.721	0	247.084
Immo. Incorp : Site Internet	24.587	0	0	24.587
Immo. corp. : inst. gén. ag aménagt	0	6.362	0	6.362
Immo. corp. : matériel de transport	1.200	0	0	1.200
Immo. corp. : matériel de bureau	756	0	0	756
Immo. corp. : matériel informatique	74.685	2.068	0	76.753
Immo. corp. : visioconférence	3.789	0	0	3.789
Immo. corp. : mobilier	8.209	0	0	8.209
Immo. corp. : divers	907	0	0	907
Immobilisations en cours	5.148	3.852	0	9.000
Total Immobilisations brutes	320.644	58.003	0	378.647
Amort. Licences mut° Internet	71.427	90.407	0	161.834
Amort bureaux	0	0	0	0
Amort. inst. gén. agenc.	0	53	0	53
Amort. Matériel de transport	333	400	0	733
Amort. mat de bureau	105	252	0	357
Amort. mat. Informatique + Visio	56.616	10.832	0	67.448
Amort. mobilier	8.209	0	0	8.209
Amort. immo corp. divers	869	38	0	907
Total Amortissements	137.559	101.982	0	239.541

2.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Toutes les créances sont exigibles à moins d'un an. Cependant, le délai de paiement des organismes publics, compte tenu des contrôles effectués par différents services, peut dépasser ce délai.

2.2 Passif

2.2.1 Variation des fonds propres CRCMA

Libellé	31/12/2015	Résultat de l'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Subventions de l'exercice 2016	Quote-part Subventions virées CR	31/12/2016
Dotation initiale	300.000					300.000
Autres réserves	39.637					39.637
Report à nouveau	400.939		25.306 157.971			584.216
Résultat net de l'exercice	25.307	-146.997	-25.306			-146.997
Subvention d'invest. DA supp	212.463					212.463
Subvention d'invest. Etat	0			0		0
Subv. invest. Région virée CR	-64.436				- 70.821	-135.257
Subv. Invest. Etat virée CR	0					0
Capitaux propres	913.909	-146.997	157.971	0	-70.821	854.812

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Aucun litige n'est né dans l'exercice.

2.2.3 Dettes financières

Un emprunt destiné au financement de dépenses informatiques a été contracté auprès de la Banque populaire Val de France :

✓ Capital	120.000 €
✓ Date du contrat	Juin 2015
✓ Durée	3 ans
✓ Taux	1,15%

Le capital restant à rembourser au 31/12/2016 s'élève à 60.517,26 €.

2.2.4 Autres dettes

Toutes les autres dettes sont exigibles à moins d'un an.

3 Informations relatives au compte de résultat

<u>Détail des charges sur exercices antérieurs :</u>	268.270,38 €
- TACFE (Micro entreprises)	266.037,82 €
- Régularisations Factures règlement Provisions	90,54 €
- Factures 2015 non reçues	642,20 €
- Régularisations factures années antérieures	1.500,00 €

<u>Détail des produits sur exercices antérieurs :</u>	286.631,67 €
- TACFE (Microentreprises)	266.037,82 €
-Remboursement Cotisations URSSAF suite Contrôle	11.839,00 €
- Ecart Subventions DEVECO 2013-2014	6.734,02 €
- APCMA Remboursement Frais Président 2015	1.968,03 €
-Diverses régularisations	52,80 €

Détail des provisions

Provision pour départ à la retraite

31/12/2015	Dotation aux Provisions	Reprise sur provision	31/12/2016
40.030,94 €	124.740,13 €	40.030,94 €	124.740,13 €

4 Autres informations

Engagements financiers

	N	N - 1
Engagements donnés		
Avals		
Cautions		
Hypothèques	Néant	
Effets escomptés non échus		
Autres		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions		
Autres		

Effectif (au 31 décembre 2016)

	Personnel salarié	Dont Personnel mis à disposition vers CMAD totalement ou partiellement
Cadres	18	15
Agents de maîtrise et Techniciens	12	8
Employés	0	0
Ouvriers	0	0
Total	32	23

L'effectif « réel » de la CRMA est de 11,4 équivalents temps plein à la date du 31 décembre 2016.

Trois cadres de CMAD sont également mis à disposition de la CRMA pour un équivalent de 1,3.

Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I. D. R.	31/12/16	0	124.740,13 €
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	0	0	0
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	0	0	0

Conformément à l'article 37 des statuts du personnel, une indemnité de fin de carrière proportionnelle à la durée de service est versée aux agents ayant plus de dix ans de présence, égale à trente points d'indice par douze mois de présence limitée à trente ans.